RAPPORT N°173 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 6 AVRIL 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 30 mars au 6 avril 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins quatre (4) personnes ont été assassinées au cours de la période. Parmi les victimes figurent un homme assassiné à son domicile, une victime non identifiée exécutée et jetée dans une rivière ainsi que deux (2) autres hommes abattus par la police.

Le rapport évoque aussi les arrestations arbitraires et abusives visant les membres du parti d'opposition CNL qui se poursuivent dans différentes communes du pays. Au moins trois (3) militants de ce parti sont portés disparus et sept (7) arrêtés arbitrairement. Quatre (4) autres personnes ont été victimes d'arrestations arbitraires dont un ancien haut gradé de l'armée actuellement à la retraite.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus armés et en tenue de police ont enlevé Claude Nahimana à son domicile sur la colline Rukoba, commune et province Gitega (centre du pays) le 28 mars 2019 dans la nuit. Son épouse rapporte que ces individus ont défoncé leur porte, menotté la victime avant de l'emmener vers une destination inconnue.
 - Sos-Torture/Burundi note une disparition forcée de M. Nahimana. Son épouse et les proches rapportent avoir sillonné tous les cachots de la ville de Gitega, sans retrouver sa trace.
- Des individus armés et non identifiés ont assassiné Paul Ndagijimana lors d'une attaque à son domicile sur la colline Gitanga, zone Muramba, commune et province Bubanza (ouest du pays) le 30 mars 2019 dans la nuit. Des témoins rapportent que la victime venait d'emménager dans la localité en provenance de la province Cibitoke (nord-ouest du pays).
 - Sos-Torture/Burundi note que la police de Bubanza a annoncé l'arrestation de trois (3) suspects : Ciza, Zachée et un troisième homme n'a pas été identifié.
- Des individus non identifiés ont assassiné un homme dont le corps a été découvert ligoté et flottant dans la rivière Ruvubu sur la colline Gasunu, commune Giheta,



province Gitega (nouvelle capitale au centre du pays) le 30 mars 2019. Des témoins rapportent que la victime n'a pas été identifiée par les habitants de la localité, ni par l'administration locale.

Sos-Torture/Burundi note une exécution sommaire avec une tentative visant à faire disparaitre le corps de la victime dans la rivière. Les autorités locales de Giheta ont ordonné l'enterrement de la victime dont le corps était en décomposition, sans toutefois permettre des enquêtes préalables afin d'identifier la victime et les circonstances de son exécution.

Des agents de police ont abattu deux (2) personnes sur la colline Kibande, zone Bukuba, commune Vumbi, province Kirundo (nord du pays) le 3 avril 2019. Des témoins rapportent que les victimes faisaient partie d'un groupe d'individus venus encercler la maison de M. Rwasa, un habitant de la localité accusé de pratiquer la « sorcellerie ». Des agents de la police sont intervenus pour secourir M.Rwasa sur le point de se faire lyncher par des habitants du voisinage.

Sos-Torture/Burundi a appris des témoins que les agents de police ont tiré alors que des habitants voulaient s'emparer de leurs armes.

- Sos-Torture/Burundi a appris de plusieurs proches les disparitions forcées de Dieudonné Nduwayezu, Olivier Ndayishimiye et Thérence Manirambona survenues le 18 mars 2019 dans le quartier Magarama, ville de Gitega. Des proches rapportent que les trois (3) victimes ont été embarquées par des agents du service national des renseignements.

Sos-Torture/Burundi note que les victimes sont des militants du parti d'opposition CNL dirigé par le député Agathon Rwasa. Les familles et proches n'ont aucune nouvelle de ces personnes, malgré des recherches dans les différents cachots de la ville de Gitega.



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi



Les trois militants du CNL portés disparus depuis leur arrestation à Gitega

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

Des agents de police ont arrêté Sylvain Ndayahoze, Pascasie Kezimana et Ézéchiel Mahoro au village II de la commune Gihanga, province Bubanza (ouest du pays) le 30 mars 2019. Des témoins rapportent que les agents de police étaient accompagnés de membres de la milice imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD. Les trois (3) personnes (2 hommes et 1 femme) se trouvaient dans un bar.

Sos-Torture/Burundi a appris des proches que ces trois (3) personnes sont des militants du parti CNL (Congrès National pour la Liberté) dirigé par le député Agathon Rwasa. Ils sont accusés d'avoir tenu une réunion non autorisée.



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

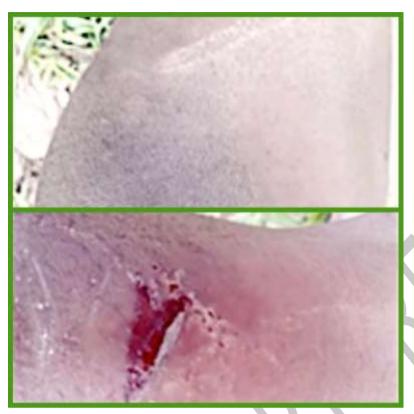
Sos-Torture/Burundi note en outre qu'ils sont victimes de leur appartenance politique. Depuis l'agrément de ce parti en février 2019, les militants identifiés sont régulièrement victimes d'arrestations arbitraires. Ces arrestations abusives sont le plus souvent menées par des membres de la milice imbonerakure ou en complicité avec des agents de police.

Des membres de la milice imbonerakure ont passé à tabac Deo Bukuru, Fabrice Irankunda, Jean Bosco Shemezimana, Lin Muhimpundu et Mlles Liliane Habarugira et Adeline Niyomwungere dans la zone Minago, commune et province Rumonge (sudouest du pays) le 30 mars 2019. Toutes les victimes sont des membres du parti d'opposition CNL. Des témoins rapportent que les miliciens imbonerakure ont tenté d'enrôler de force les victimes pour des exercices matinaux effectués par les miliciens du parti au pouvoir.

Sos-Torture/Burundi note que les six (6) personnes ont été tabassées après leur refus de se joindre aux miliciens imbonerakure et de chanter l'hymne du parti au pouvoir CNDD-FDD. Des proches rapportent en outre que les victimes ont porté plainte contre leurs tortionnaires qu'ils ont identifié. Il s'agit des miliciens Vital Nzisabira, Jean Paul Ndayishimiye, Emmanuel Matata et Jean Bosco. La police n'a arrêté aucun des présumés auteur des coups à ce jour.



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi



Traces des coups des victimes tabassées à Rumonge

- Des agents de police et des éléments de l'armée ont arrêté le Colonel à la retraite Gérard Haziyo à son domicile au quartier VI, zone Ngagara, commune Ntahangwa (nord de la ville de Bujumbura) le 1^{er} avril 2019., ancien membre des Forces Armées Burundaises (ex-FAB) et ancien Gouverneur de la Province Bubanza. Des témoins rapportent que les militaires et policiers ont barricadé tôt le matin le quartier ainsi que la maison de l'officier à la retraite. Ils ont saisi des armes et des effets militaires datant de la période de service du Colonel Haziyo (les armes et quelques effets de service restent en possession des officiers une fois à la retraite jusqu'à leur décès).

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire, menée sans mandat et sans explications au concerné des raisons de son arrestation. Il y a risque que l'officier à la retraite ne soit victime de son appartenance par le passé aux ex-FAB: plusieurs militaires et policiers ayant appartenu à l'ancienne armée avant la création de l'actuelle Force de Défense Nationale (FDN) ont été victimes d'arrestations arbitraires, de tortures, de disparitions forcées et d'exécutions sommaires depuis le début de la crise en 2015, le Colonel Haziyo a été relâché le même jour vers la fin de la journée.



Monitoring sur les cas de torture; les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi



Le Colonel Gérard Haziyo (retraité), arrêté à son domicile

Des agents de police ont arrêté Benjamin Nduwayo et Shadrak Iteriteka dans leur salle de classe de l'école fondamentale Rutovu, commune Makebuko, province Gitega (centre du pays) le 2 avril 2019. Des témoins rapportent que l'ordre de les arrêter émane du directeur de l'établissement Alexis Ndikumana. Les deux (2) jeunes élèves de 7^e année sont accusés de gribouillage de la photo du président Pierre Nkurunziza dans les manuels scolaires.

Sos-Torture/Burundi note que les deux (2) enfants sont lourdement incriminés pour de simples actes relevant du règlement scolaire, au cas où cela est prouvé. L'arrestation de ces deux (2) jeunes élèves est consécutive à celle de trois (3) autres jeunes filles arrêtées le 12 mars 2019 dans leur classe à Kirundo pour les mêmes raisons. Elles ont été relâchées suite à la pression et sur décision de la ministre de la Justice le 25 mars 2019, et malheureusement renvoyées de leur établissement le 3 avril 2019. Les deux jeunes élèves interpellés à Makebuko sont maintenus au cachot de la police en violation de la loi et de la procédure car les allégations dont ils sont victimes sont des simples fautes disciplinaires (Falsification des manuels scolaires), sanctionnées par le règlement scolaire.

Des agents de police ont arrêté Elias Sinzinkayo au centre de la commune Mugina, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 3 avril 2019. Des proches rapportent qu'il est accusé « d'atteinte à la sûreté de l'Etat » après avoir critiqué des membres du parti au pouvoir CNDD FDD suite à l'oppression qu'ils mènent contre les militants de l'opposition.

Sos-Torture/Burundi note une arrestation arbitraire de M. Sinzinkayo. La victime est lui-même un membre influent du parti au pouvoir CNDD-FDD qui a exprimé son désaccord avec l'attitude de son parti vis-à-vis des membres de l'opposition.



Des agents de la police et du service national des renseignements ont arrêté Jonathan Ntakirutimana, Éraste Havugiyaremye et Mmes Marie Bukuru et Marie-Goreth Ntezukwigira sur la colline Mibanda, zone Kizuka, commune et province Rumonge (sud-ouest du pays) le 4 avril 2019. Ces quatre(4) personnes sont des membres du parti d'opposition CNL.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires et souvent abusives de ces militants de l'opposition. Une fouille perquisition a été menée aux domiciles des victimes, sans que rien de suspect ne soit trouvé. La police n'a donné aucune raison à ces interpellations.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.